

# Accompagnement à la VAE

## Validation des Acquis de l'Expérience

### Diplômes et titres de niveau 3 et 4 en travail social et médico-social

#### UNE VAE POUR QUI ?

-Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins un an d'expérience en rapport direct avec la certification visée – que l'activité ait été exercée de façon continue ou non – peut prétendre à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

-Nous accompagnons toute personne désireuse de valider par le biais de la Validation des Acquis de l'Expérience les diplômes et titres relevant de notre champ d'expertise, c'est-à-dire :

- ✓ Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social
- ✓ Titre professionnel d'Assistant De Vie aux Familles
- ✓ Titre professionnel de Surveillant Visiteur de Nuit dans les Etablissements Sociaux et médico-sociaux
- ✓ Diplôme du CAP Accompagnant Petite Enfance
- ✓ Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant
- ✓ Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture

#### MODALITES D'ACCES

-Justifier de l'exercice d'une activité salariée, non salariée ou bénévole, en rapport direct avec le diplôme ou titre professionnel.

- Présenter la **notification de la décision** par le service compétent du ministère ou de l'organisme certificateur sur la demande de recevabilité à la VAE (recevabilité livret 1)

*Une première rencontre visera à présenter au candidat les démarches à réaliser pour la phase de recevabilité (ou à s'assurer de sa connaissance précise des démarches).*

*-Point sur le projet de validation d'une certification et sur la procédure de la VAE*

*-Distribution du CERFA de recevabilité et présentation*

*-Identification du ministère ou organisme certificateur*

*-Information sur le financement de la VAE*

#### Un accompagnement VAE POUR DEVELOPPER DES SAVOIR-FAIRE

- ✓ Fournir au candidat un appui méthodologique pour l'analyse de sa pratique et l'élaboration du livret 2
- ✓ Faire le lien entre sa pratique professionnelle et le référentiel de certification
- ✓ Repérer et consolider les compétences acquises
- ✓ Préparer la soutenance orale et/ou l'épreuve de pratique professionnelle

#### UN PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT VAE

-Présentation du déroulement de l'accompagnement et des missions de l'accompagnateur, présentation du livret 2 et des attendues

-Echanges autour du cv, des expériences diverses en lien avec la certification visée

-Appropriation du référentiel et repérage des activités significatives et point sur les compétences à consolider

-Accompagnement à l'écriture réflexive, travail de réécriture et de reformulation

-Préparation de la soutenance orale et de l'éventuelle épreuve de pratique professionnelle: les attendues du jury/compétences évaluées, la posture professionnelle

### **UN ACCOMPAGNEMENT VAE VALIDE**

-Lorsqu'elle est prévue par l'autorité qui délivre la certification, mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée ;

-Entretien avec un jury qui complète ou apporte des précisions aux informations contenues dans le dossier de validation.

-Validation totale ou partielle du diplôme ou titre visé

### **UN accompagnement VAE ACCESSIBLE**

De 1 à 5 candidats

24 heures d'accompagnement sur 6 à 10 mois

Des séances de 3 heures maximum

Accompagnement VAE accessible tout au long de l'année sur demande

Prise en charge financière selon statut et profil : étude personnalisée

### **Une VAE pour continuer**

-Accès direct à l'emploi

### **UN ACCOMPAGNEMENT VAE POUR REUSSIR**

% de satisfaits

% de réussite à l'examen

%d'insertion à l'emploi dans les 6 mois

### **UN accompagnement VAE A AIRE FORMATION, C'EST**

- ✓ Un accompagnement par des formateurs diplômés et formés à l'accompagnement à la VAE
- ✓ Un suivi individualisé et différencié
- ✓ Des mises en situation professionnelle
- ✓ Un accompagnement à l'écriture réflexive
- ✓ La mise à disposition d'un poste informatique avec une connexion internet
- ✓ Une alternance de travail individuel et collectif
- ✓ Une préparation ciblée à l'épreuve orale
- ✓ Un bâtiment et un accompagnement accessibles aux personnes en situation de handicap

| Diplôme ou titre visé   | Prérequis/Exigences  | Contact  |
|---|--|--|
| Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social  | <p>La durée totale d'activité cumulée exigée est de 1 an en équivalent temps plein soit un total de 1607 heures.</p> <p>Peuvent être prises en compte sous certaines conditions les périodes de formation lorsqu'elles sont réalisées en situation de travail.</p> | <p>ASP - UNACESS<br/>8 Place Maison Dieu<br/>CS 90002<br/>87001 Limoges Cedex 1<br/>0.810.017.710</p>  |
| Titre professionnel d'Assistant De Vie aux Familles   | Le candidat doit justifier d'une expérience d'au moins un an en rapport avec le titre professionnel visé.  | <p>5 rue Pierre Bérégovoy<br/>BP 539 62008 ARRAS Cedex<br/>Olivier BAVIERE<br/>03.21.60.28.00<br/>dd-62.direction@direccte.gouv.fr</p>   |
| Titre professionnel de Surveillant Visiteur de Nuit dans les Etablissements Sociaux et médico-sociaux | La durée totale d'activité cumulée (en équivalent temps plein) exigée est d'une année, au minimum, soit 1607 heures.   | <p>CNEAP<br/>Secrétariat des certifications professionnelles<br/>277 rue Saint Jacques - 75240<br/>PARIS Cedex 5</p>   |
| Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant  | La durée totale d'activité exigée est de 1 an en équivalent temps plein, <b>soit 1607 heures</b>   | <p>ASP - UNACESS -<br/>8 Place Maison Dieu<br/>CS 90002<br/>87001 Limoges Cedex 1<br/>0.810.017.710</p>  |
| Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture   | La durée totale d'activité exigée est de 1 an en équivalent temps plein, <b>soit 1607 heures.</b>  | <p>ASP - Direction Régionale Nouvelle-Aquitaine<br/>UNACESS - (+Nom du service)<br/>8 Place Maison Dieu<br/>CS 90002<br/>87001 Limoges Cedex 1<br/>0.810.017.710</p> <p>Saisie électronique du livret de recevabilité: <a href="https://vae.asp-public.fr/vaeinfo/acces-livret-1-par-voie-electronique">https://vae.asp-public.fr/vaeinfo/acces-livret-1-par-voie-electronique</a></p> |

|   |   |  |
|---|---|--|
| Diplôme du CAP<br>Accompagnant Educatif<br>Petite Enfance | Justifier <b>d'une activité professionnelle dans le domaine de la Petite Enfance, salariée, non salariée ou bénévole d'au moins un an cumulés à temps plein</b> | GIP FCIP<br>Département Validation<br>Certification – DAVA<br>111 Avenue de Dunkerque<br>CS10023<br>59009 LILLE Cedex 09<br>03 62 59 52 11 – 03 62 59 52 44<br>ce.dava@ac-lille.fr |
|---|---|--|